



ICRC

Inventaire de la série  
ACICR, D MO ISRA3, Activités générales de la sous-délégation  
de Jérusalem,  
1967-1982



## **Protection des données personnelles**

Les dossiers d'archives du CICR contiennent des données personnelles, médicales, judiciaires, professionnelles, etc., dignes de protection. Les chercheurs doivent donc veiller particulièrement au respect de la sphère privée des personnes citées dans les dossiers.

Le CICR attire expressément l'attention des chercheurs sur le fait que la diffusion publique d'informations susceptibles de blesser autrui dans son honneur ou de toucher à sa sphère intime constitue une atteinte illicite à la personnalité au sens de l'article 28 du *Code Civil Suisse*.

<sup>1</sup> «Celui qui subit une atteinte illicite à sa personnalité peut agir en justice pour sa protection contre toute personne qui y participe.

<sup>2</sup> Une atteinte est illicite, à moins qu'elle ne soit justifiée par le consentement de la victime, par un intérêt prépondérant privé ou public, ou par la loi.»

Toute personne participant à une telle divulgation pourra être poursuivie par le lésé ou ses ayants droit.

La violation des principes énoncés ci-dessus engage la responsabilité personnelle du chercheur et de ses auxiliaires.

### **Protection of Personal Data**

The ICRC files and records available for consultation contain personal, medical, legal, professional and other details which merit a degree of protection. Researchers must therefore be particularly careful to respect the privacy of the individuals to whom those documents refer.

The ICRC hereby draws your attention to the fact that any public disclosure of information that could harm a person's reputation or constitute an invasion of privacy is in breach of Article 28 of the *Swiss Civil Code*.

<sup>1</sup> «Celui qui subit une atteinte illicite à sa personnalité peut agir en justice pour sa protection contre toute personne qui y participe.

<sup>2</sup> Une atteinte est illicite, à moins qu'elle ne soit justifiée par le consentement de la victime, par un intérêt prépondérant privé ou public, ou par la loi.»

Anyone involved in such disclosure may be prosecuted by the injured party or his or her legal representatives.

Researchers and their associates will be held personally responsible for any violation of the above rules.

## TABLE DES MATIERES

1. Description sommaire		3
2. Répertoire de la série D MO ISRA3, Activités générales de la sous-délégation de Jérusalem		7
D MO ISRA3 01	Organisation générale du CICR à Jérusalem	7
D MO ISRA3 02	Branches du Croissant-Rouge jordanien en Cisjordanie	8
D MO ISRA3 03	Analyses et démarches en faveur des détenus civils	8
D MO ISRA3 04	Analyses et démarches en faveur des populations civiles	9
D MO ISRA3 05	Assistance morale	9
D MO ISRA3 06	Assistance alimentaire, médicale et économique	9

La référence des documents cités doit toujours comprendre le sigle des Archives du CICR, suivi de la cote complète du document, par exemple :

ACICR, B AG – 001.01

Les dossiers d'archives générales accompagnés d'un astérisque (\*) sont soumis à un délai de protection prolongé (60 ans), par exemple :

B AG – 001.02\*



## 1. Description sommaire de la série

### 1.1 Identification

**Référence**

D MO ISRA3

**Intitulé / Analyse**

Activités générales de la sous-délégation de Jérusalem (Israël)

**Dates**

1967-1982

**Niveau de description**

Série

**Importance matérielle et support de l'unité de description**

Métrage : 3 mètres linéaires

Contenant : dossiers.

### 1.2 Contexte

**Histoire administrative**

Le CICR remplit son mandat humanitaire en Israël et dans les Territoires occupés de façon ininterrompue depuis 1967.

Anticipant la guerre des Six Jours, le CICR dépêche en mai de la même année plusieurs de ses représentants au Caire, à Tel Aviv, à Amman, à Damas et à Beyrouth. Il met sur pied un dispositif devant lui permettre de répondre aux conséquences de la guerre : militaires morts ou disparus, traitement des blessés et des prisonniers de guerre, sort des civils vivant dans les Territoires occupés par Israël.

Le CICR ouvre une délégation le 25 mai 1967, dont le siège est à Tel Aviv. Celle-ci comprend trois sous-délégations : Jérusalem pour les territoires occupés de Cisjordanie, Gaza pour les territoires occupés de Gaza et du Sinaï et Kuneitra pour le territoire occupé syrien du plateau du Golan et les activités à la frontière israélo-libanaise. De juin à novembre 1967, le centre des opérations est établi à Nicosie (Chypre), pays neutre. C'est de là que le délégué général coordonne l'ensemble des opérations. Fin novembre la délégation générale retourne à Genève.

Les activités déployées par le CICR à Jerusalem relèvent de l'application des Conventions de Genève, essentiellement de la IVe Convention : implantations, expulsions-déplacement des populations, destructions de maisons, traitement de la population civiles, rétablissement des liens familiaux et détention.

**Historique de la conservation**

Le premier versement des dossiers en provenance de Tel-Aviv est effectué en 1978, dix ans après l'ouverture de la délégation. Quelques années plus tard, en 1982, le chef de délégation demande des instructions claires pour la gestion sur le terrain d'archives sensibles et volumineuses, à terme ingérables par la délégation.

Cette initiative n'eut pas d'effet immédiat, hormis, peut-être, la destruction des archives de la sous-délégation de Gaza en 1983.

A la même période, l'Agence centrale de recherches inventorie l'ensemble de ses fonds, tant au siège que sur le terrain. Concernant les archives "Agence" en Israël et dans les Territoires occupés, une action commune est entreprise entre les archives générales et Agences, puisqu'à Tel Aviv il n'existe qu'un classement unique, et ce jusqu'en 1982. En 1984, l'inventaire des archives Agences débute, avec l'envoi parallèle des dossiers généraux au service des archives.

Néanmoins, vu l'importance des problèmes liés à la gestion des archives sur le terrain, une première mission "archives" a lieu en 1985, une seconde en 1986 qui se concentre sur les archives conservées à Jérusalem. Un travail de tri/élimination permet de réduire substantiellement le volume des dossiers. Les archivistes recommandent que les archives qui vont faire foi pour l'ensemble de l'action du CICR en Israël et dans les Territoires occupés soient dorénavant constituées à Tel-Aviv avec les documents reçus des sous-délégations. Le plan de classement est modifié en conséquence.

L'agence de son côté continue l'inventorisation et l'épuration des dossiers. En 1991 et 1993, la délégation de Tel Aviv et la sous-délégation de Jérusalem procède à deux versements qui couvrent en partie les années 1967-1975.

#### ***Modalités d'entrée***

Les dossiers du présent inventaire furent envoyés au siège du CICR par lots en 1986.

### **1.3 Contenu et structure**

#### ***Présentation du contenu***

La série D MO ISRA3 touche à l'histoire politique et opérationnelle du CICR entre 1967 et 1979 essentiellement. Elle retrace les activités humanitaires et diplomatiques du CICR, plus spécifiquement celles découlant de la IVe Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles dans les Territoires occupés. Ce versement contient avant tout les notes et la correspondance locales et régionales échangées sur le terrain avec les autorités et autres organismes et avec la délégation de Tel Aviv. Ces documents n'ont jamais été envoyés au siège.

#### ***Evaluation, tris et éliminations, sort final***

Aucune pièce n'a été éliminée. Sur le plan de la conservation matérielle, les documents ont été placés dans des conditionnements neutres et adaptés.

#### ***Accroissements***

Il n'y a pas d'accroissement prévu.

#### ***Mode de classement***

La série D MO ISRA3 respecte dans l'ensemble les grandes séries du classement original, bien que nous en ayons renforcé la structuration pour une meilleure compréhension des opérations du CICR.



## 1.4 Conditions d'accès et d'utilisation

### **Conditions d'accès**

Public & interne

### **Conditions de reproduction**

La reproduction des pièces est autorisée. Elle est effectuée contre émoluments par le personnel des Archives.

### **Caractéristiques matérielles et contraintes techniques**

La série D MO ISRA3 se présente sous forme de dossiers. Elle est conditionnée. Les pièces ont été nettoyées, dégrafées et protégées par du papier permanent non acide. Les documents sont, dans leur majorité, dactylographiés et lisibles.

### **Instruments de recherche**

L'instrument de recherche principal est constitué par le présent répertoire des dossiers.

## 1.5 Sources complémentaires

### **Existence et lieu de conservation des originaux**

Tous les documents originaux sont conservés dans les Archives du CICR. La série D MO ISRA3 comporte également des copies de documents, l'original pouvant se trouver dans une autre série d'archives du CICR, plus particulièrement dans la série B AG.

### **Existence et lieu de conservation de copies**

Rien à signaler.

### **Sources complémentaires**

ACICR, A PV, Procès verbaux des séances des organes décisionnels

ACICR, B DIR PV, Procès-verbaux des séances de la Direction

ACICR, B AG, Archives générales

ACICR, D MO ISRA1, Activités générales de la délégation de Tel Aviv (Israël)

ACICR, D MO ISRA2, Activités générales de la délégation du CICR de Tel-Aviv (Israël)

ACICR, A BI, Bulletin interne

Films :

V-F-CR-H-00100, Moyen-Orient, juin 1967 : action d'urgence du CICR, Porchet Adrien, 1967, © ICRC

V-F-CR-H-00102, Rapatriement de 6 Jordaniens au Pont Allenby, le 2 mars 1970 [Film Rochat no. 1], 1970, © Visnews

V-F-CR-H-00103, Rapatriement de 55 Jordaniens au Pont Allenby, le 13 mai 1970 [Film Rochat no. 2], 1970, ©Télévision israélienne

V-F-CR-H-00101, Croix-Rouge au Moyen-Orient [Moyen-Orient], Alain Tanner/Marc Schindler, 1967, ©TSR

Sources imprimées :

Rapports d'activité du CICR, années 1967-1980

***Bibliographie***

«Activités du Comité international de la Croix-Rouge au Moyen-Orient, juin 1967-juin 1970», Revue internationale de la Croix-Rouge, volume 52, septembre 1970, pp. 549-574.

Israël, les territoires occupés et les territoires autonomes : l'action du CICR depuis 1967, Genève : CICR, septembre 1994.

GROSSRIEDER, Paul, Le droit international humanitaire et la question israélo-palestinienne : entretien avec Paul Grossrieder, Directeur général du Comité international de la Croix-Rouge, in : Critique internationale, no 16, juillet 2002, pp. 49-56.

**1.7 Contrôle de la description**

***Notes de l'archiviste et date(s) de la description***

Description rédigée par Isabelle Nikles, Nicole Ducraux et Maya Rombaldi Revaz, archivistes.

L'inventaire a été établi en juin 2014.

## 2. Répertoire

### D MO ISRA3 01 - Organisation générale du CICR à Jérusalem - 1968-1979

D MO ISRA3 01-001	Gestion administrative	30.01.1968-02.07.1974
D MO ISRA3 01-001.01	Procédure à suivre en cas d'accident de la route	23.01.1974-23.01.1974
D MO ISRA3 01-001.02	Procédure pour traverser le pont Allenby et Adam (Damiah), et mesures de sécurité au pont King Hussein	30.01.1968-02.07.1974
D MO ISRA3 01-002	Réunions internes au CICR et missions	31.01.1974-19.05.1976
D MO ISRA3 01-002.01	Rapport sur la réunion des chefs de délégation du Caire, de Damas et de Tel Aviv à Genève du 7 au 14 janvier 1974	31.01.1974-11.02.1974
D MO ISRA3 01-003	Copies de lettres sortantes de la sous-délégation de Jérusalem	25.01.1968-27.12.1979
D MO ISRA3 01-003.01	Liste des contacts externes et internes, 1970 Le dossier ne comporte qu'une seule liste sur laquelle figurent les adresses et numéros de téléphone, ainsi que la fonction de l'institution ou de la personne indiquée.	22.12.1970-22.12.1970
D MO ISRA3 01-003.02	Chrono, janvier 1968 - décembre 1968	25.01.1968-19.12.1968
D MO ISRA3 01-003.03	Chrono, janvier 1969 - décembre 1969	15.01.1969-30.12.1969
D MO ISRA3 01-003.04	Chrono, janvier 1970 - juillet 1970	06.01.1970-30.07.1970
D MO ISRA3 01-003.05	Chrono, août 1970 - décembre 1970	03.08.1970-31.12.1970
D MO ISRA3 01-003.06	Chrono, janvier 1971 - mai 1971	05.01.1971-31.05.1971
D MO ISRA3 01-003.07	Chrono, juin 1971 - décembre 1971	03.06.1971-29.12.1971
D MO ISRA3 01-003.08	Chrono, janvier 1972 - juin 1972	03.01.1972-28.06.1972
D MO ISRA3 01-003.09	Chrono, juillet 1972 - décembre 1972	03.07.1972-29.12.1972
D MO ISRA3 01-003.10	Chrono, janvier 1973 - décembre 1973	03.01.1973-27.12.1973
D MO ISRA3 01-003.11	Chrono, janvier 1974 - décembre 1974	02.01.1974-28.12.1974
D MO ISRA3 01-003.12	Chrono, janvier 1975 - juin 1975	02.01.1975-30.06.1975
D MO ISRA3 01-003.13	Chrono, juillet 1975 - décembre 1975	01.07.1975-30.12.1975
D MO ISRA3 01-004	Copies des procès-verbaux d'entretien de la sous-délégation de Jérusalem Copies carbone	07.02.1970-05.10.1979
D MO ISRA3 01-004.01	Chrono, janvier 1970 - décembre 1970	07.02.1970-21.12.1970
D MO ISRA3 01-004.02	Chrono, juin 1971 - décembre 1971	22.01.1971-22.12.1971
D MO ISRA3 01-004.03	Chrono, février 1972 - octobre 1972	21.02.1972-23.10.1972
D MO ISRA3 01-004.04	Chrono, janvier 1973 - décembre 1973	03.01.1973-21.12.1973
D MO ISRA3 01-004.05	Chrono, janvier 1974 - décembre 1974	31.01.1974-20.12.1974

D MO ISRA3 01-004.06	Chrono, janvier 1975 - juin 1975	07.01.1975-27.06.1975
D MO ISRA3 01-004.07	Chrono, juillet 1975 - octobre 1975	05.07.1975-31.10.1975
D MO ISRA3 01-004.08	Chrono, novembre 1975 - décembre 1975	11.11.1975-16.12.1975
D MO ISRA3 01-005	Relations avec le gouvernement israélien Le dossier ne comporte que quatre pièces, dont deux procès-verbaux avec le général Vardi, commandant militaire responsable des territoires occupés de Cisjordanie datant respectivement de 1970 et 1972.	06.01.1968-30.06.1974

### **D MO ISRA3 02 - Branches du Croissant-Rouge jordanien en Cisjordanie - 1967-1979**

D MO ISRA3 02-001	Enquête sur les sociétés du Croissant-Rouge de Cisjordanie, 1967	13.06.1967-31.12.1967
D MO ISRA3 02-003	Aide aux Croissants-Rouges et sociétés charitables de Jérusalem et de Cisjordanie	23.12.1971-07.08.1972
D MO ISRA3 02-005	Croissant-Rouge de Hébron : organisation et activités Le dossier comporte entre autres des documents relatifs au soutien du CICR à l'achat d'un bus et au projet de création d'une banque du sang.	01.12.1967-23.08.1973

### **D MO ISRA3 03 - Analyses et démarches en faveur des détenus civils - 1967-1979**

D MO ISRA3 03-001	Activités, détention et visites dans les prisons : directives, modalités et rapports	30.06.1967-31.12.1979
D MO ISRA3 03-001.01	Notes aux secteurs, correspondance intra CICR, 1967-1975 Le dossier comporte avant tout des documents sur l'établissement des rapports de visite, ainsi que deux documents sur la libération de détenus.	30.06.1967-20.10.1975
D MO ISRA3 03-001.04	Rapports de séries de visites et rapport semestriel	25.07.1969-30.06.1975
D MO ISRA3 03-003	Assistance judiciaire Avis de droit, notes de procès, notes de dossier, aide-mémoires, notes de séances, rapports de procès et procès-verbaux d'entretien.	14.09.1967-17.12.1979
D MO ISRA3 03-003.01	Dossier juridique, 1967-1975	14.09.1967-02.12.1975
D MO ISRA3 03-003.05	Problématique de l'internement administratif	18.03.1973-02.08.1975
D MO ISRA3 03-004	Assistance biens et services	09.10.1969-16.11.1979
D MO ISRA3 03-004.02	Visites de familles dans les prisons Le dossier ne comporte que deux documents.	09.10.1969-05.04.1979
D MO ISRA3 03-004.04	Certificats de détention pour les étudiants en prison et correspondance avec les universités	26.02.1974-04.01.1977
D MO ISRA3 03-005	Activités dans les prisons Surtout des rapports de visite et de la correspondance relative aux activités d'assistance aux détenus	06.09.1967-24.09.1979

D MO ISRA3 03-005.07	Prison de Ramallah, 1971-1975	18.05.1971-13.03.1975
----------------------	-------------------------------	-----------------------

### **D MO ISRA3 04 - Analyses et démarches en faveur des populations civiles - 1967-1980**

D MO ISRA3 04-001	Informations sur les effets de l'occupation	25.06.1967-09.04.1979
-------------------	---------------------------------------------	-----------------------

D MO ISRA3 04-001.01	Situation générale liée à l'occupation	25.06.1967-12.12.1967
----------------------	----------------------------------------	-----------------------

D MO ISRA3 04-001.02	Incidents Le dossier comporte entre autres des documents sur des cas d'arrestations de civils, d'échange de coups de feu, de décès, de vexations et d'expulsion de Cisjordanie.	24.07.1967-29.09.1969
----------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------

D MO ISRA3 04-001.03*	Cas particulier lors d'incidents	25.11.1968-25.11.1968
-----------------------	----------------------------------	-----------------------

D MO ISRA3 04-002	Destructions de villages, de maisons, de biens et sanctions économiques	24.07.1967-21.10.1972
-------------------	-------------------------------------------------------------------------	-----------------------

D MO ISRA3 04-002.01	Témoignages, rapports, démarches et assistance aux victimes Le dossier comporte une copie de la réponse de Golda Méir datant du 20 août 1971 à la lettre du président Naville remise le 2 mai 1971.	27.04.1968-21.10.1972
----------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------

D MO ISRA3 04-002.02	Statistiques	18.02.1971-11.09.1972
----------------------	--------------	-----------------------

D MO ISRA3 04-002.03	Destructions ou saisies de biens et sanctions économiques	24.07.1967-30.11.1969
----------------------	-----------------------------------------------------------	-----------------------

D MO ISRA3 04-003	Implantations israéliennes et expropriations	21.10.1968-12.02.1980
-------------------	----------------------------------------------	-----------------------

D MO ISRA3 04-003.01	Implantations et expropriations, 1968-1971	21.10.1968-22.12.1971
----------------------	--------------------------------------------	-----------------------

D MO ISRA3 04-003.02	Implantations et expropriations, 1972-1975, 1978 Le dossier comporte des cartes et des articles de presse.	21.01.1972-17.11.1975
----------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------

D MO ISRA3 04-003.05	Implantation de Rosh Tsurim, 1975, sd Le dossier comporte entre autres des cartes géographiques et un article de presse.	15.09.1975-15.09.1975
----------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------

### **D MO ISRA3 05 - Assistance morale - 1967-1982**

D MO ISRA3 05-001	Réunions de famille, 1967-1973	05.06.1967-27.11.1973
-------------------	--------------------------------	-----------------------

D MO ISRA3 05-004	Hardship Family Reunions (HRF) - cas présentés en recours au général Vardi	30.09.1975-07.10.1975
-------------------	----------------------------------------------------------------------------	-----------------------

### **D MO ISRA3 06 - Assistance alimentaire, médicale et économique - 1967-1980**

D MO ISRA3 06-002	Identification et évaluation des structures médicales en Cisjordanie Le dossier comporte des enquêtes sur les hôpitaux gouvernementaux et privés, des rapports sur les hôpitaux (organisation, fonctionnement et rôle) et des listes par région des services médicaux disponibles.	11.09.1967-20.02.1975
-------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------

D MO ISRA3 06-003	Lait en poudre, farine, sardines, couvertures et autres biens pour la Cisjordanie, 1967-1975	06.09.1967-03.10.1975
-------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------

D MO ISRA3 06-007	Aide à l'orphelinat "Dar El-Tifl El-Arabi" à Jérusalem	29.08.1967-11.12.1967
-------------------	--------------------------------------------------------	-----------------------

---

Financement du projet par la Croix-Rouge allemande, le suivi  
du projet est assuré par l'institution.

D MO ISRA3 06-009	Demande d'aide du "Elders' Home Charitable Society" de Jénine et du "Al Bir Martyr Boys" de Jéricho	24.10.1969-19.06.1974
D MO ISRA3 06-010	Aide aux prisonniers de guerre du camp d'Atlit	06.08.1967-24.08.1968
D MO ISRA3 06-011	Envoi de secours en Jordanie Conflit entre le royaume hachémite et l'OLP (Septembre noir).	19.09.1970-17.03.1971